

SAINT Lambert

MAGAZINE DE SAINT LAMBERT LA POTHERIE

infos



SAINT-LAMBERT
LA-POTHERIE ■ ■ ■

*Nos voeux les plus
chaleureux en cette
période de fêtes !*

S O M M A I R E

- 03 | Vie municipale
- 04 | Vie de la commune
- 06 | Dossier thématique
DOSSIER BUDGÉTAIRE
- 09 | Vie associative
- 14 | Infos Pratiques
- 15 | En images
- 16 | Agenda

I N F O S

Mairie
4 rue Felix Pauger
49070 St Lambert-la-Potherie

Tél : 02 41 77 55 06
Fax : 02 41 77 51 56
communication@saintlambertlapotherie.fr
www.saintlambertlapotherie.fr

L'actualité de la commune est à retrouver
sur la page facebook :
Saint Lambert la Potherie-Mairie



Directeur de la publication :
Corinne GROSSET, Maire
Tirage : 1 300 ex
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2021

Conception graphique et réalisation :
A4 éditions - 02 41 720 700

Édito

Chères Lambertoises, chers Lambertois,

Au cours de ces 18 premiers mois de mandature municipale, votre nouveau conseil municipal s'est attaché à poursuivre son écoute des habitants de la commune. Dans un contexte de crise sanitaire importante, qui nous touche tous, nous avons poursuivi notre attention aux besoins de chacun.

Cette année, nous avons effectué une analyse en matière de besoins sociaux qui devrait aboutir courant 2022 à un ajustement de notre politique communale. Les premiers résultats de cette étude montrent une croissance de notre population qui devrait dépasser le seuil des 3 000 habitants durant le mandat. Nous constatons une stabilité de la population des moins de 25 ans représentant 35% des habitants et un léger « vieillissement » de notre population. Un caractère rural empreint d'une attractivité toujours très forte sur la métropole angevine, avec des enjeux importants concernant à la fois les familles (enfance, petite enfance, jeunesse, etc...), le bien vivre ensemble et le bien vieillir. D'autres thématiques essentielles ont été également abordées telles que le numérique, le sport, les liaisons inter-quartiers, etc.

Saint Lambert la Potherie connaît une attractivité certaine et la mise en commercialisation de lots constructibles sur le site de Gagné a rencontré une forte demande puisque l'intégralité des parcelles de la tranche 1 et 2A sont réservées.

Nous sommes également dans une démarche d'acquisition du presbytère. Courant 2022, cet investissement, très important sur le plan financier pour la commune, devrait nous permettre de mener une réflexion sur le centre-bourg à horizon 2025/2030. Il n'en demeure pas moins que les capacités financières de la commune ne sont pas extensibles et que ce projet sera très certainement financé par un emprunt bancaire.

Au regard des finances locales, notre volonté demeure de ne pas augmenter les taux d'imposition et de réduire l'endettement de la commune.

Vous trouverez au sein de ce bulletin municipal les principales orientations budgétaires qui ont fait l'objet de débats au sein de la Commission Finances et qui ont été présentées lors du conseil municipal public du 13 décembre.

En cette période de fin d'année, Madame la Maire et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous pour la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 28 janvier 2022 à 18h30 à la salle communale.

David ECHELARD,
Adjoint aux finances





*Le conseil municipal,
le personnel communal
et le conseil municipal des
enfants vous souhaitent
de joyeuses fêtes
de fin d'année.*

La situation sanitaire n'étant pas favorable en cette fin 2021, **la date de la traditionnelle cérémonie des vœux est déplacée au 28 janvier 2022 à 18h30 à la salle communale.**

Corinne Grosset,
Maire

COMMUNAUTÉ URBAINE

VOIRIE

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole (ALM) est devenue communauté urbaine. ALM a de ce fait pris la compétence voirie sans pour autant l'exercer puisque la gestion est restée aux communes par le biais d'une convention de gestion.

A partir du 1^{er} janvier 2022, Angers Loire Métropole crée un service voirie et cesse les conventions avec les communes. Les agents, à temps complet, affectés à la voirie sur nos territoires sont transférés dans ce service.

La communauté urbaine est divisée en 4 secteurs. Notre commune dépend du secteur 3 et son centre technique sera situé à Montreuil-Juigné.

Les demandes de permission ou autorisation de voiries indispensables lors de travaux se feront toujours à l'accueil de notre mairie.

Didier You -
Adjoint voirie bâtiments publics

SENIORS

LE REPAS DES AINÉS

Le dimanche 10 octobre dernier s'est déroulé à la salle communale, l'incontournable repas des aînés offert par la municipalité aux plus de 70 ans. 116 convives ont répondu présent.

Le repas, préparé par Green Traiteur (installé à St Lambert La Potherie) et servi par des membres du conseil municipal, a été très apprécié et a permis à toutes et tous un temps d'échange convivial après ces mois d'isolement.

L'animation, assurée par le binôme « Nous artistes : « Christophe et Maryline » » a révélé chez nos anciens certains talents de chanteur et de danseur (preuves à l'appui !).

Réservez dès à présent votre second dimanche d'octobre 2022 pour cette rencontre essentielle au « Vivre ensemble » dans notre commune. Nous comptons sur vous.

Bien que tous nos invités soient munis du passe sanitaire, nous avons constaté une circulation active du virus, qui a touché plusieurs foyers de Saint Lambert La Potherie. Heureusement aucun état de santé très préoccupant n'a été déploré, grâce à la vaccination sans doute.

Raison de plus pour rester vigilant et maintenir les gestes barrières.

Rendez-vous à la prochaine édition...

Retrouvez sur notre site internet, la galerie photos du repas des aînés.

Françoise DEROMMELAERE - Adjointe aux affaires sociales



URBANISME

COMMERCIALISATION ZAC DE GAGNÉ

Les parcelles de la tranche 2a ont été mises en commercialisation au début du mois d'octobre dernier. Les 19 parcelles ont été réservées. Les travaux de viabilisation se poursuivront sur cette tranche de la ZAC jusqu'au printemps prochain.

Sur la première tranche, les constructions progressent également et les premiers occupants s'installent.

Les parcelles de la tranche 2b seront très certainement mises en commercialisation en 2023. Vous pouvez déposer vos coordonnées en mairie ou par mail à l'adresse : urbanisme@saintlambertlapotherie.fr

Des parcelles peuvent se libérer dans les prochaines semaines. Ces disponibilités ainsi que toutes les informations liées au projet sont mises à jour régulièrement sur le site de la commune.

www.saintlambertlapotherie.fr/urbanisme/



FORMULEZ VOTRE DEMANDE D'URBANISME DIRECTEMENT EN LIGNE GRÂCE AU GUICHET NUMÉRIQUE.

La commune multiplie les mesures pour dématérialiser ses services, notamment en matière d'urbanisme. En partenariat avec Angers Loire Métropole, elle mettra en place **à partir du 1^{er} janvier 2022 un portail unique pour toutes les autorisations d'urbanisme**, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), accessible depuis le site internet de votre commune. Ce guichet en ligne vous permet de formuler une demande d'urbanisme numérique, de suivre vos demandes et bien sûr de vous aider dans vos démarches.

Il vous faudra au préalable créer un compte utilisateur, soit en tant que particulier, soit en tant que société.

QUELS AVANTAGES POUR LES USAGERS ?

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies papier et de fournir les dossiers en un certain nombre d'exemplaires. Le traitement de la demande se fera ensuite uniquement via les outils informatiques.

Chaque demande pourra être suivie dans votre espace personnel. Vous serez ainsi alerté en temps réel de l'évolution de votre demande : compléments, délai, décision, etc.

Renseignements : urbanisme@saintlambertlapotherie.fr

LOGEMENT

Différents projets de construction de logements en locatif social sont en cours sur la commune.

Sur la première tranche de la Zac de Gagné, 20 logements (du T2 au T5) sont en cours de construction et seront gérés par Podeliha ; puis 11 logements (du T2 au T5) sont également en cours de réalisation et seront gérés par la Soclova. Ces logements ne seront pas disponibles avant fin 2022.

Un programme de 22 logements en centre bourg sera livré fin 2023. Plus particulièrement, 15 logements seront à destination uniquement des seniors car adaptés à l'avancée en âge. Ils seront gérés par la Soclova.

Nous vous rappelons qu'une personne intéressée par un logement social doit déposer auprès d'un bailleur ou Angers Loire Métropole - service logement un dossier de demande de logement social.

Lorsqu'un logement social se libère sur la commune, le bailleur social en informe le CCAS.

Les membres du CCAS se réunissent afin de proposer plusieurs dossiers. Pour faciliter et être cohérent dans ses choix, le CCAS a voté 5 critères :

- 1) Une demande explicite de logement sur la commune de St Lambert,
- 2) La priorité est accordée à la famille disposant des revenus les plus faibles,
- 3) Un emploi sur St Lambert ou à proximité,
- 4) Les choix du changement de logement (taille, changement de situation familiale, etc.)
- 5) L'antériorité de la demande : la priorité est accordée à la demande la plus ancienne.

La commission n'émet qu'un avis, la décision finale revient au bailleur social qui confirme ou pas le choix du CCAS.

L'attribution de ces logements est soumise à conditions de ressources. Trois types de logements sont offerts à la location (deux sur la ZAC). Des logements avec des loyers plus faibles (PLAi), avec des loyers plus élevés (PLUS) et des loyers plus proches du marché (PLS sur le village seniors). Les plafonds de ressources sont téléchargeables sur le site internet de la commune : www.saintlambertlapotherie.fr/services-aux-habitants/solidarite-et-sante/centre-communal-action-sociale-ccas/

Renseignement : ccas@saintlambertlapotherie.fr



SCOLAIRE

DISPOSITIF ALIMEN'TERRE À L'ÉCOLE FÉLIX PAUGER

Depuis le mois de septembre la commune a fait le choix de changer de prestataire pour la fourniture des repas du restaurant scolaire au profit de Papillote et Compagnie.

Papillote et Compagnie (anciennement EPARC) est une marque de la société publique locale Angers Loire Restauration. Elle est le résultat de la volonté politique des 16 communes fondatrices d'Angers Loire Métropole, de disposer d'un outil public de restauration collective ancré dans son territoire.

Grâce à ce partenariat, la commune de Saint Lambert la Potherie peut cette année bénéficier d'un programme « Alimen'Terre » mis en place par Papillote et Compagnie, Angers Loire Métropole et Unis Cités. Son objectif : sensibiliser les enfants et la sphère éducative à l'alimentation responsable à travers une approche pragmatique, opérationnelle et ludique.

Ce programme sera proposé à partir du mois de février et jusqu'au mois de mai par un trio de personnes en service civique, déployé sur la sphère scolaire et périscolaire de l'école Félix Pauger. Ces trois intervenants sensibiliseront les enfants à l'alimentation responsable sur tous les temps : en classe, au restaurant scolaire, au périscolaire et en TAP.



DOSSIER BUDGÉTAIRE : LES ORIENTATIONS POUR 2022

La commission des finances de la commune au sein de laquelle siègent élus et non élus s'est réunie à deux reprises en octobre et novembre dernier pour élaborer le budget communal 2022. En matière de fonctionnement, comme cela est le cas depuis 2014, le budget de la commune a été construit sans augmentation des taux d'imposition. Nous proposerons lors du conseil municipal de décembre de valider ces orientations.

Les recettes, hors report des excédents antérieurs, s'élèveraient à un peu plus de 2.3 millions d'euros et se décomposeraient comme suit :

Recettes provenant de ressources diverses : 278 K€

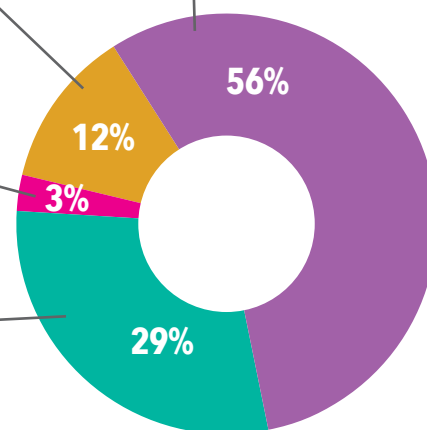
Dont redevances périscolaires :	120 K€
Dont aides CAF et divers organismes :	50 K€
Dont participation budgets annexes :	25 K€
Dont remboursement de cotisations arrêt de travail :	20 K€
Dont redevances diverses : (Orange, SFR, GRDF), loyer agence postale, taxes diverses, compensation financière état...	63 K€

Recettes provenant des loyers (patrimoine détenu par la commune) : 60 K€

Recettes provenant des dotations : 682 K€

Dont dotation forfaitaire :	289 K€
Dont dotation solidarité communautaire :	141 K€
Dont dotation de solidarité rurale :	53 K€
Dont dotation nationale de péréquation :	48 K€
Dont fonds de péréquation :	71 K€
Dont droits de mutations sur transactions immobilières :	80 K€

Recettes provenant des taxes locales : 1 320 K€



Les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à environ 2 millions d'euros et se décomposeraient principalement comme suit :

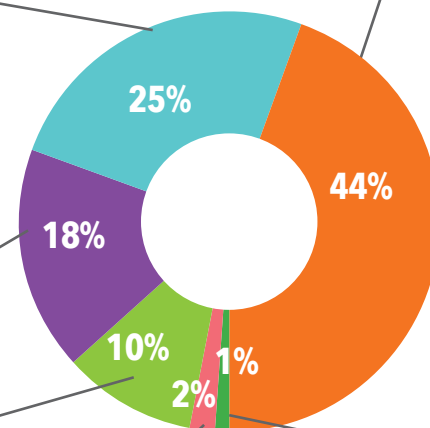
Charges à caractère général : 505 K€

Dont dépenses d'entretien :	145 K€
Dont combustibles, eau, électricité :	89 K€
Dont restaurant scolaire :	81 K€
Dont frais de fonctionnement Mairie	70 K€
Dont frais administratifs, publications, contentieux, honoraires	60 K€
Dont assurances, études	30 K€
Dont taxes foncières, impôts, services extérieurs	30 K€

Charges de gestion courante : 350 K€

Dont subventions aux associations et organismes divers :	60 K€
Dont soutien auprès du CCAS :	20 K€
Dont subvention ZAC de Gagné (politique d'accès sociale)	45 K€
Dont indemnités élus, cotisations, frais de formations	100 K€
Dont abonnements informatiques	10 K€
Dont contributions territoire, intercommunalité	115 K€

Dépenses de personnel : 885 K€ (Salaires et charges)

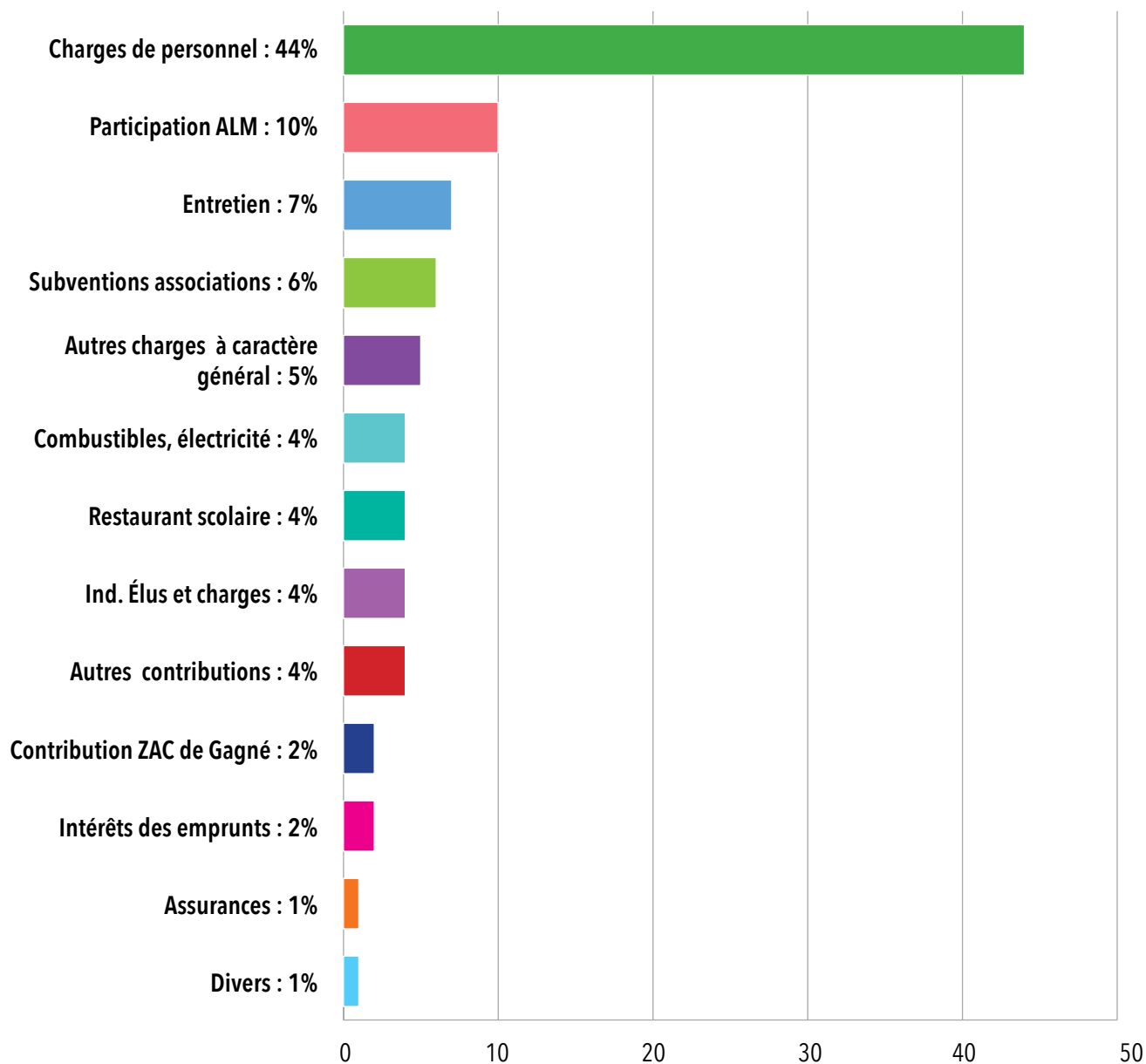


Participation auprès d'ALM : 200 K€

Intérêts des emprunts : 35 K€

Autres : 25 K€

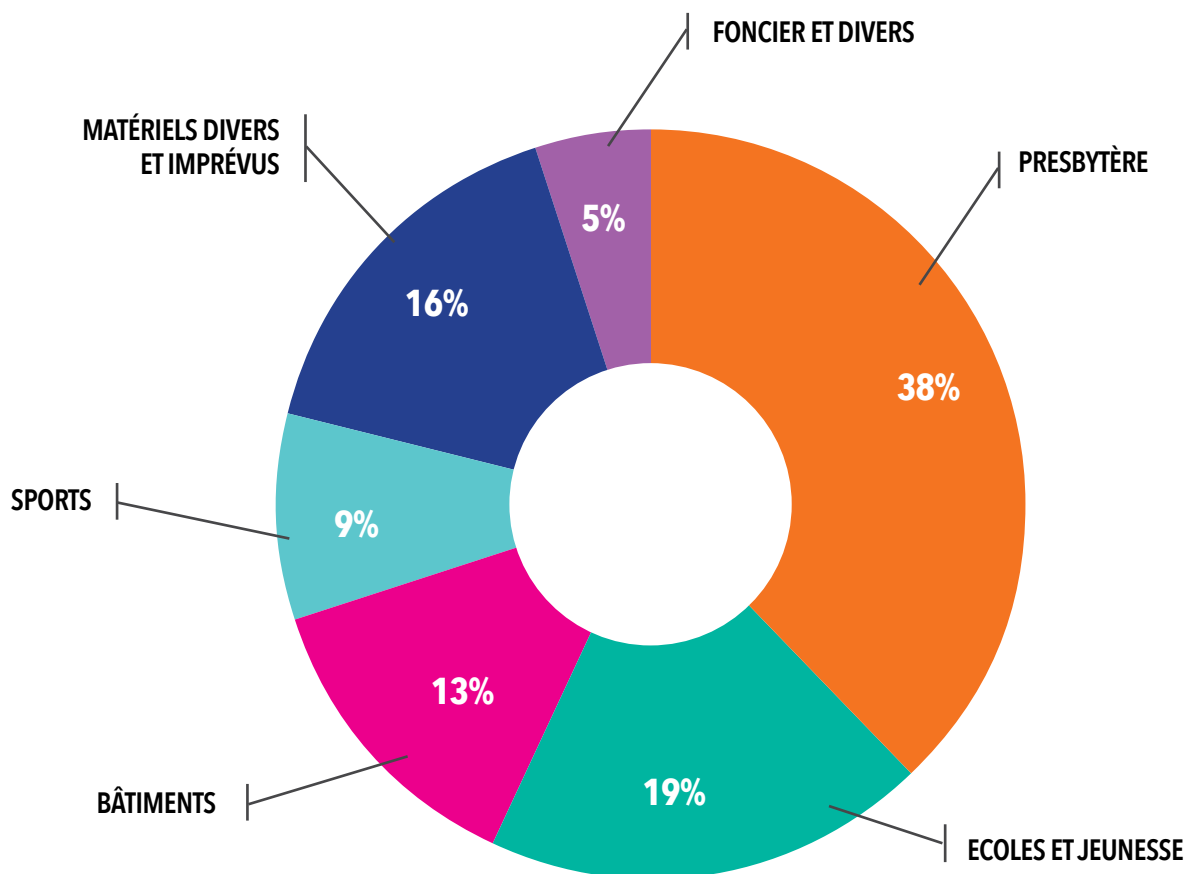
Ainsi, pour 100 € dépensés, les principales dépenses de fonctionnement sont ainsi réparties :



La commune dispose d'un Programme Pluriannuel d'investissements appelé PPI. Cet outil de gestion permet d'envisager les investissements principaux susceptibles d'être réalisés dans les années à venir.

Au regard du budget principal, les investissements les plus importants concernent l'acquisition du presbytère dont la finalité future demeure à définir, des travaux significatifs sur le terrain de sport (clôtures et entretien des pelouses suite dégâts causés par les sangliers), des travaux sur les bâtiments scolaires, salle communale, ateliers municipaux et sur les aires de jeux.

La répartition des investissements prévisionnels se représente donc ainsi :



L'acquisition du presbytère demeure un investissement stratégique dans le cadre d'un réaménagement du centre-bourg. Cette acquisition, son réaménagement ultérieur et/ou son aménagement périphérique se réaliseront probablement par la souscription d'un emprunt bancaire dont les modalités financières ne sont pas encore connues à ce jour.

Au regard des budgets annexes, la commercialisation des terrains de la ZAC de Gagné se réalise en 3 phases :

- Phase 1 réalisée en 2021 (dont 53 lots libres)
- Phase 2A réalisée sur 2021 et 2022 (dont 19 lots libres)
- Phase 2B à réaliser probablement en 2023

La municipalité continue donc d'investir dans son développement harmonieux.

A l'exception de l'emprunt lié à l'aménagement futur de la zone du presbytère, il n'est pas prévu à ce jour de nouveaux emprunts.

L'ensemble de la commission Finances et vos élus municipaux restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

David ECHELARD,
Adjoint aux Finances

FOOTBALL

Le club mise sur la formation

Fort de plus de 200 licenciés, le club qui regroupe les communes de St Lambert, St Martin et St Léger, mise sur sa formation.

Le club compte cette saison 3 équipes en U10/U11, 2 équipes en U12/U13, 2 équipes U14/U15 et une quarantaine de licenciés en U6/U7 et U8/U9. Le club possède également 2 équipes seniors et 2 équipes vétérans qui jouent sur le stade de St Martin.

Même si le club peut toujours compter sur ses nombreux bénévoles et parents, le FC.LJLM se donne les moyens de remédier à cette hausse des effectifs et à la demande qui en

découle en formant 3 nouveaux éducateurs diplômés dont un spécifique gardien. Ces nouveaux s'ajouteront aux 3 déjà présents.

Concernant l'école de foot (de 6 à 13 ans) avec aujourd'hui près de 90 licenciés, il n'est plus possible de faire les entraînements du mercredi sur un seul terrain. Tous les U7, U9 et U13 basculeront sur le stade de St Léger et les U11 resteront sur le stade de St Lambert. Les entraînements du lundi soir restent inchangés. Nous sommes en discussion avec les mairies pour l'éclairage d'un terrain en herbe.

Retrouvez-nous et découvrez les animations 2022 sur le site : fcljm.footeo.com



LAMBERTOIS PETANQUE CLUB

Nos jeunes ont du talent

Le 19 septembre au boulodrome de « la Baumette » à Angers s'est déroulé le championnat départemental doublettes cadets. Après une journée forte en rebondissements, nos deux joueurs Lambertois Sidney LAMOUREUX et Illias ROUSSEAU coachés par Thierry (président du club), finissent premier et deviennent champions départementaux cadets 2021. **Un grand bravo à nos jeunes représentants.**

Notre club qui va fêter ses 3 ans d'existence, compte une quarantaine de joueurs passionnés de tous âges et niveaux qui se retrouvent dans une ambiance conviviale en respectant les gestes barrières.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Mail : lambertoispetanqueclub@gmail.com



PÊCHE À LA MOUCHE

Des moments conviviaux

Depuis septembre, notre association redémarre avec joie et dans la plus grande prudence ses activités.

Dimanche 7 novembre nous nous sommes retrouvés sur le magnifique réservoir d'Ecommoy dans la Sarthe pour tenter de leurrer les jolies truites arc en ciel. La journée fut une réussite tant au niveau pêche que convivialité.

Samedi 13 novembre un autre club de pêcheurs à la mouche du département « les moucheurs Andégaves » nous a invités sur leur plan d'eau privé à une journée d'échange et de pêche bien entendu. Merci à eux pour cette initiative qui rapproche les passionnés !

Le 1^{er} décembre, nous avons participé avec le concours de la municipalité au ré-empoissonnement des deux étangs de la commune.

Durant l'hiver nous nous retrouvons 2 à 3 lundis soir par mois pour partager nos connaissances et fabriquer nos mouches.

Si vous êtes intéressés, déjà pêcheurs ou non, hommes ou femmes, jeunes... ou moins, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Mail: alpmanjou@gmail.com



DANSE SOLO

Le nouveau cours de danse sportive intergénérationnel

En octobre, la section danse de salon du Foyer d'Animation a ouvert un nouveau cours : la danse solo.

La prestation de Yann Brun, professeur de danse de salon, lors de la journée communale a suscité un engouement et 21 inscriptions ont permis l'ouverture de cette activité avec la particularité de rassembler les générations, des lycéennes aux retraités.

Mais qu'est-ce que la danse solo?

Selon Yann, « ce n'est pas de la danse en ligne classique, mais de la danse solo sportive, tout en gardant un côté artis-

tique. Je n'utilise que des mouvements que l'on peut faire en couple. »

Cette année, les élèves danseront la bachata, le chachacha, la salsa, la samba, le charleston, le jive... bougeront au rythme de musiques latines, de percussions mais également de musiques plus douces comme pour la valse ou plus modernes et actuelles pour le tango. « Cela transporte systématiquement, et donne envie de bouger. J'aime transmettre ma passion ! Je veux la partager. Et pourquoi pas avec vous ? » ajoute Yann Brun.

Mail: francoise.rousteau62@gmail.com



LMB BASKET

Le club évolue

Implanté sur les communes de St Lambert la Potherie, St Martin du Fouilloux, et St Léger de Linières, LMB poursuit son développement de pratiques.

A ce jour, LMB est composé de 19 équipes jeunes, 7 équipes seniors, 4 équipes loisirs, 1 groupe Basketonic, 4 groupes multisports et un collectif d'arbitres impliqués, ce qui représente près de 400 licenciés au club.

Pour la saison 2021-2022, les activités évoluent et se diversifient :

- Le multisport pour les plus jeunes (2015 à 2017) peut se poursuivre jusqu'en U13, plusieurs séances sont possibles. Pour cette année, le multisport affiche des créneaux complets.
- Le Basketonic et Basket Renfo : séances le lundi, mardi et mercredi pour tout adulte souhaitant une remise en forme, un maintien, un renforcement en toute convivialité.
- Des stages pour tous les jeunes à chaque période de vacances scolaires, et également sur les 3 premières semaines de juillet.
- L'équipe féminine seniors 1 est montée en nationale 2. Les résultats de ce début de saison sont prometteurs, les filles défendent fièrement les couleurs de LMB face aux grands clubs.

L'enthousiasme est au rendez-vous dans toutes les salles.

N'hésitez pas à vous renseigner sur l'ensemble de nos activités, nous vous accueillerons avec plaisir pour pratiquer et/ou accompagner, apporter vos idées pour faire vivre l'association !

Mail : lmb49.secretariat@gmail.com

Site web : club.quomodo.com/lmb49.

VOLLEY-BALL

De plus en plus d'inscrits

Cette année, l'ENOA (Entente Nord-Ouest Anjou) volley-ball reprend avec de nouvelles inscriptions.

Le club se compose maintenant de 2 équipes de compétition de semaine (une masculine et une mixte qui évoluent en championnat de semaine) ainsi que 6 équipes en compétition le week-end : 3 équipes féminines et 3 équipes masculines jeunes et adultes.

Pour les plus petits, une section « baby volley » est ouverte le mercredi après-midi avec des « rendez-vous maillots » qui leur permettent de voir leur progression tout au long de l'année.

L'ENOA a également pour projet d'ouvrir une section « VOLLEY ASSIS » avec un entraîneur formé à cette discipline paralympique depuis 1980. Il s'agit d'une discipline mixte et inclusive ouverte à tous, valide ou non. Le terrain est plus petit et le filet plus bas qu'au volley-ball. Les joueurs sont assis sur le sol et se déplacent en glissant à l'aide de leurs membres. Toutes les parties du corps peuvent être utilisées pour garder le ballon en jeu.

Mail : enoa.volley@laposte.net

Site Web : www.enoavolley.fr



FOYER ANIMATION

Et si nous faisons de la couture pendant les vacances ?

Le foyer d'animation propose des stages de couture pour enfants sur les vacances scolaires.

Mathilde vous propose des projets couture à réaliser et vous repartirez avec votre production : tablier, sac, trousse.. ce ne sont pas les idées qui manquent !

Stages de 2 x 2h, les 17 et 18 février et les 21 et 22 avril de 14h à 16h.

Mail : couture.fasl@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

"C'est sûrement le grand-père ou la grand-mère de quelqu'un"

Le réseau Latulu et l'équipe de bénévoles de la bibliothèque convient les Lambertois à assister au spectacle de la compagnie La Trébuche "C'est sûrement le grand-père ou la grand-mère de quelqu'un", le dimanche 27 février 2022 à 15h00, à la salle Hugues Aufray à St Clément de la Place.

Martine Dubois (chercheuse en généalogie) et Danièle Potier (son assistante) proposent une «conférence-spectacle» presque sérieuse sur le thème des grands-parents. Des histoires, des portraits, des témoignages et des souvenirs, pour tout public à partir de 7 ans.

Accès libre, selon les mesures sanitaires en vigueur



THÉÂTRE

Les comédiens en herbe de la section théâtre se sont produits pour 2 représentations à la salle communale les samedi 2 et dimanche 3 octobre dernier.

Après deux saisons fortement perturbées, les enfants ont eu le bonheur de présenter à leurs familles et amis l'aboutissement de leur travail et ainsi clôturer la saison 2020-2021 sur les planches.

Rire et plaisir en assistant à la «Répétition» de cet orchestre quelque peu dissipé interprété par les élèves de primaire puis suspense et enquête avec «Cluedo au Collège» interprété par les plus grands.

Cette soirée a été l'occasion de remercier Antoine, notre nouveau professeur depuis 1 an, pour son investissement dans ce contexte «périlleux» et de dire au revoir à Anne Augereau qui a accompagné avec dynamisme et bienveillance des dizaines de jeunes comédiens Lambertois pendant les 12 dernières années.

Les ateliers théâtre de la saison 2021-2022 ont débuté le 4 octobre, les élèves se produiront les 11 et 12 juin 2022.

Mail : theatreslp@gmail.com



FAMILLES RURALES

Aux côtés de nos petits Lambertois

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les enfants durant les vacances de la Toussaint avec au programme des activités et sorties sur les thèmes d'Halloween et de l'automne.

Merci à l'équipe d'animation pour sa bonne humeur.

Comme vous le savez peut-être déjà, l'accueil de loisirs de notre commune est géré par une association, l'Association Familles Rurales Anjou, avec à sa tête quelques bénévoles.

Pour cette nouvelle année qui arrive, nous souhaiterions organiser de nouveau un marché de producteurs sur une belle journée de printemps au cœur de Saint Lambert. Mais pour cela, nous avons besoin d'aide car à ce jour, nous ne sommes pas suffisamment nombreux pour organiser cet évènement que nous devons penser dès maintenant. Il s'agit d'un investissement de quelques rencontres, quelques démarches et la logistique du jour J, tout cela dans une ambiance sympathique et riche en bons moments !

Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre notre association pour nous aider dans nos actions au quotidien.

Mail : afr.stlambert@gmail.com



LA JOIE DE VIVRE

La joie de vivre toujours au rendez-vous

Cet été, le club a pu fonctionner normalement : Pique-nique, repas, voyages en Espagne et à Gruissan ont pu se réaliser, sans oublier les jeudis après-midi et la marche du vendredi matin.

L'assemblée générale aura lieu le 20 janvier 2022, le passe sanitaire sera obligatoire, ainsi que le respect des règles sanitaires en vigueur. De nouvelles inscriptions seront possibles ce jour-là.

Pour l'année 2022, trois concours de belote sont prévus et des sorties seront proposées.

Mail : thero.denis@orange.fr

LA RONDE DES LUTINS

La bourse aux jouets...encore un succès



Sur les tables, de nombreux articles jouets, puériculture et jeux de plein air.

Le samedi 16 octobre dernier, la Ronde des Lutins, association d'assistantes maternelles de St Lambert organisait sa 19^{ème} bourse aux jouets, puériculture

Les bénéficiaires serviront à financer l'achat de matériels de motricité, de motricité fine, matériels de bricolage, de nouveaux jouets, spectacle pour les enfants.

Encore une réussite, des particuliers contents de leurs achats et ventes !

Des achats de jouets très intéressants à l'approche des fêtes de fin d'année.

En proposant ainsi des jouets, des livres, du matériel de puériculture ... d'occasion, pour les enfants, l'association permet de les acheter moins chers et de leur donner une seconde vie. L'acheteur y trouve non seulement un intérêt économique mais aussi écologique.

Résultat aussi satisfaisant qu'en 2019 pour l'association la Ronde des Lutins.

Mail : larondedeslutins.lybourget@gmail.com





DON DU SANG

Notre association recouvre trois communes (Beaucouzé, St Lambert la Potherie, St Léger de Linières). La totalité des dons pour l'année 2021 s'élève à 406 dont 37 nouveaux donneurs.

Cela est très encourageant et il ne faut surtout pas relâcher nos efforts. Pour la commune de St Lambert, on compte 95 dons dont 10 nouveaux donneurs. Les besoins en produits sanguins sont forts pour 2022.

Alors mobilisons-nous ! Participons nombreux à cet acte de générosité.

Pour le début d'année, nous vous donnons rendez-vous le lundi 7 février 2022, de 16h à 19h30 à l'Espace Galilée de St Léger de Linières.

Si vous ne pouvez pas donner votre sang, donnez un peu de votre temps en devenant bénévole dans notre association. Nous assurons à chaque collecte l'accueil des donneurs et le service de la collation après chaque don, moment que nous voulons convivial.

Toute intention de don doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous auprès de l'EFS, par internet et à l'adresse suivante : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Mail : dondusangbeaucouze@gmail.com

FOCUS SUR L'ADMR

L'Assemblée Générale de L'ADMR de Feneu et environs a eu lieu le premier juillet à FENEU.



AG du 1^{er} juillet 2021

Vous cherchez un travail à temps plein ou à temps partiel ? Vous souhaitez vous investir en tant que bénévole dans l'association ?

Contactez-nous.

Mail : feneu@asso.fede49.admr.org

Site web : www.admr.org

INFOS PRATIQUES

INFOS

Deux panneaux d'affichage d'entrée de bourg ont été installés. Ils sont destinés aux associations qui pourront, lors d'un évènement ponctuel, installer une bâche personnalisée afin de communiquer auprès des Lambertois. Renseignements en mairie.

LISTES ELECTORALES

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune, vous avez déménagé sur la commune, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Venir en mairie avec votre pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

- Utiliser le service en ligne sur www.service-public.fr

Pour les jeunes inscrits d'office suite à leur recensement militaire, nous vous conseillons de procéder à une vérification auprès de la mairie. Le nom, prénom, adresse et date de naissance seront demandés. Vous pouvez également le vérifier en ligne.

Pour cela, rendez vous sur demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections » ou directement sur service-public.fr.

Renseignez le code postal et la commune dans laquelle vous êtes normalement inscrit, ainsi que vos informations personnelles.

Vous obtenez alors la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire la vérification pour une autre commune ou vous inscrire directement.

**Renseignements en mairie
au 02 41 77 55 06**



Nous avons le plaisir d'accueillir les 6 nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants. Les membres du conseil ont pu se réunir pour bien démarrer cette année 2021/2022 et partager leurs idées de projets pour la commune. ►



◀ Le vendredi 12 novembre s'est tenue la cérémonie de commémoration de l'Armistice et d'hommage à tous les « morts pour la France ».

Sous un beau soleil automnal, nous avons eu l'honneur d'accueillir les représentants des anciens combattants de la commune qui ont porté fièrement le drapeau de la nation. Pour les accompagner, l'ensemble des élèves de CM2 de la commune et de nombreux élus étaient présents.



Monsieur Philippe BOLO, député, remet la médaille de l'Assemblée nationale à Monsieur Pierre VERNOT, maire de 2001 à 2020 ►



◀ Pendant les dernières vacances, le OJ a organisé deux sorties pour les jeunes : bowling et trampoline park ! Si vous avez des envies et des idées de sorties, n'hésitez pas à en parler à l'animateur !

JANVIER

7 JANVIER

à 9h15

Malle aux histoires à la bibliothèque

12 JANVIER

à 17h15

Heure du conte à la bibliothèque

20 JANVIER

à 14h

Assemblée générale association
La Joie de Vivre à la salle communale

21 JANVIER

à 9h15

Malle aux histoires à la bibliothèque

28 JANVIER

à 18h30

Vœux de Madame La Maire à la salle
communale

28 JANVIER

à 20h30

Assemblée générale association
Kokologho dans la salle Hergé
espace George Sand

30 JANVIER

à 20h30

Conseil municipal public,
salle du conseil

FÉVRIER

7 FÉVRIER

de 16h à 19h30

Don du Sang à Saint Léger de Linières
Espace Galilée

27 FÉVRIER

à 15h

Spectacle de la compagnie Trébuche
à la salle Hugues Aufray à Saint Clément
de la Place

28 FÉVRIER

à 20h30

Conseil municipal public,
salle du conseil

HORAIRES POUR LES FÊTES

MAIRIE

Les vendredis 24 et 31 décembre, la
mairie sera ouverte de 9h à 12h, fermée
l'après midi.

LA POSTE

Le vendredi 24 décembre, le bureau de
poste sera ouvert de 9h à 12h et fermé
l'après midi.

Le vendredi 31 décembre, le bureau de
poste sera fermé toute la journée.

**Marie et Valérie vous souhaitent de
joyeuses fêtes !**



PLAN GRAND FROID

Le CCAS invite les personnes âgées,
isolées ou fragiles qui le souhaitent
à s'inscrire sur le registre communal.
En cas de conditions climatiques
exceptionnelles (grand froid, neige),
le plan d'alerte et d'urgence serait
déclenché et une attention particu-
lière sera portée aux personnes qui
se seraient manifestées.

**Renseignements en Mairie
02 41 77 55 06**

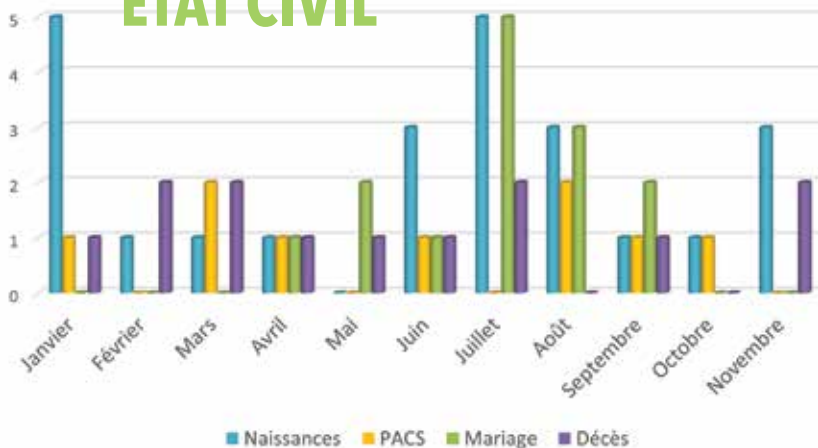
STOP PUB

La mairie met à votre disposition
un autocollant vous permettant
d'exprimer votre souhait de ne plus
recevoir de publicités dans votre
boîte aux lettres. N'hésitez pas à
venir le chercher.

Merci pour la planète !



ÉTAT CIVIL



PROCHAIN MAGAZINE / N° 103

Afin de préparer au mieux le prochain
bulletin (parution le 26 MARS), la commission
communication a fixé la date de remise des
articles au **4 MARS 2022**.

Vous recevrez début janvier un lien vers le
formulaire pour le bulletin municipal de mars
dans lequel vous pourrez intégrer vos textes et
télécharger vos documents et photos. En cas de
difficultés, contactez l'accueil de la mairie.